

Ecole primaire Langevin Wallon
95, avenue Aristide Briand
27930 GRAVIGNY

Procès-verbal du conseil d'école du 20/06/2019

Enseignants

Présents : Mme ALLAIN Julie, Mme BERTRAND Béatrice, Mme BOSTON Marie-Hélène, Mme CHARETIERS Virginie, Mme CLUIS Carole, Mme DELALONDE Valérie, Mme FISCHER Muriel, Mme GERVAIS Isabelle, Mme HEDDE Séverine, Mme JOOS Anne, Mme JULLIOT Sylvie, Mme LEVOIR Sandrine, Mme LIGOUGNE Caroline, Mme SERRE Emmanuelle, Mme VAN-BOXSOM Marie, Mme VIGNEUX Christelle, Mme VRAC Dominique

Absents excusés : Mme PITTE-DUMENIL Laure, M. PERNUIT Sébastien

Absente : Mme PINEL Laure

IEN

Absent excusé : M CORTES

Mairie

Absents excusés : M. CRETOT

Présentes : Mme Luca, Mme Dameron

ATSEM

Parents d'élèves

Présents : Mme HAUTOT Alexandrie, Mme BECLARD Virginie, Mme CHERON Viviane, Mme JOLY Séverine, Mme LE BARS Céline, M LIPOMA Gianfranco, Mme VEDIE Lucie, Mme RIDARD Jennifer, Mme LAFOSSE Eloïse.

Ordre du jour

- Bilan de l'année scolaire 2019 - 2020
- Prévisions pour l'année 2020 - 2021
- Travaux, investissements prévus
- Questions diverses

Début de séance : 17h30

Bilan de l'année scolaire 2019– 2020

Le dernier conseil d'école s'est déroulé le mardi 10 mars, quelques jours avant le confinement. Aucun projet pédagogique collectif en extérieur, aucune sortie n'ont donc pu se dérouler depuis cette date. Pendant la phase du confinement, jusqu'au 17 mai, les enseignants de l'école ont assuré une continuité pédagogique en assurant un suivi des élèves et en fournissant du travail régulièrement.

Les échanges se sont déroulés par mail et par téléphone.

Le travail donné a été systématiquement déposé sur le site de l'école.

Des permanences à l'école, par demi-journée, ont été assurées par certains enseignants volontaires afin d'accueillir les enfants de personnels soignants.

Le jeudi 30 avril, nous avons pris connaissance du protocole sanitaire applicable à la reprise des cours le 12 mai sur la base du volontariat des parents, pour les élèves de la GS au CM2.

Cette reprise a été reculée au 18 mai pour l'école de Gravigny en raison des contraintes imposées par le protocole sanitaire.

L'organisation de cette rentrée, la conception et la rédaction des dispositifs d'entrée et de sortie des élèves, des flux de circulation, la détermination des classes occupées, des horaires de récréation, des passages au lavage des mains, ont demandé un énorme travail.

Nous remercions la mairie qui a répondu favorablement à toutes les demandes de l'école.

Du personnel, du matériel de désinfection, des lavabos extérieurs ont été mis à disposition de l'école.

Des marquages au sol ont été réalisés, des rubalises ont été placées sur les jeux et les bancs.

La moitié des salles de classes est utilisée chaque jour afin de permettre la désinfection des locaux, le bâtiment principal de la maternelle n'accueille pas d'élèves.

Nous remercions tout particulièrement les ATSM et le personnel chargé de l'entretien des locaux qui se sont adaptés rapidement et efficacement aux nouvelles tâches qui leur étaient confiées.

Depuis le 18 mai, les élèves sont accueillis deux jours par semaine. Les enfants des personnels prioritaires sont accueillis tous les jours.

Les enseignants qui ont repris, assurent les cours en classe, pour les élèves présents, deux jours par semaine, ils envoient le travail aux élèves absents et continuent la classe les deux autres jours en télétravail. Ceci implique une lourde charge de travail pour les enseignants.

Concernant la reprise du 22 juin, nous attendons le nouveau protocole sanitaire pour savoir combien d'élèves nous pouvons accueillir dans les classes.

Prévisions pour l'année scolaire 2020 – 2021

Voici les prévisions de répartition pour la rentrée prochaine :

| | | | | |
|----------------|---------|----|----|----|
| Mme Charetiers | PS | 27 | | 27 |
| | PS/MS | 10 | 15 | 25 |
| Mme Hedde | MS | 27 | | 27 |
| Mme Boston | GS | 24 | | 24 |
| Mme Fischer | GS/CP | 10 | 10 | 20 |
| Mme Cluis | CP | 23 | | 23 |
| Mme Gervais | CP | 23 | | 23 |
| Mme Levoir | CE1 | 23 | | 23 |
| Mme Delalonde | CE1 | 23 | | 23 |
| Mme Pitte | CE1/CE2 | 7 | 15 | 22 |
| Mme Joos | CE2 | 25 | | 25 |
| Mme Julliot | CE2/cm1 | 14 | 10 | 24 |
| Mme Allain | CM1 | 25 | | 25 |
| Mme Laffineur | CM1 | 25 | | 25 |
| Mme Ligougne | CM2 | 22 | | 22 |
| Mme Serre | CM2 | 23 | | 23 |
| M Pernuit | ULIS | 12 | | 12 |

Soit 392 élèves pour le moment, les inscriptions ont débuté tardivement en raison du confinement, ces effectifs ne sont donc surement pas définitifs.

A la rentrée 2019, 14 inscriptions ont eu lieu fin août.

Madame Vrac partant en retraite, un ou une enseignant(e) sera nommé(e) début juillet sur le poste de maternelle.

Travaux, investissements et budgets

Rappel des travaux à réaliser car en anomalie dans le DUER:

- Changement du lino dangereux dans la classe de CM1 ;
- Suppression ou sécurisation du bac à sable non sécurisé (Le remplacement du bac à sable par des tables à sable serait souhaitable pour des raisons d'hygiène);
- Installation d'anti pince-doigts en maternelle
- Agrandissement de la petite barrière en maternelle
-

Mme Dameron nous indique que le lino de la classe de CM1 sera changé cet été, la toiture sera refaite sur le bâtiment d'élémentaire pour un budget de 76800 €, deux classes et un couloir seront repeints, pour un montant de 16000€, des stores vénitiens seront remplacés.

Des travaux de chauffage sont prévus dans le bureau de Mme Bertrand. Mme Bertrand rappelle qu'un radiateur a été installé et que d'autres travaux ne sont pas nécessaires. Elle suggère que la somme allouée serve pour d'autres travaux.

Mme Dameron précise qu'une partie de la somme est fléchée puisqu'elle est allouée sous forme d'une subvention par le Conseil Départemental.

Pour les autres travaux, Mme Dameron n'est pas au courant mais va se renseigner et nous apporter une réponse.

Mme Lebars rappelle qu'une lumière à détecteur de présence avait été demandée à l'entrée du bureau de direction.

Le budget pour des tables, des chaises, un banc pour la classe de Mme Hedde ainsi que deux bibliothèques en élémentaire a été voté.

Pour l'équipement informatique, un seul vidéoprojecteur est prévu, un ordinateur et une seule imprimante couleur économe en cartouches. Pour les deux PC volés, il nous a été demandé d'attendre le remboursement des assurances.

L'équipe interroge la nouvelle équipe sur ses projets concernant l'équipement numérique de l'école.

Les enseignants espéraient que la mairie continuerait l'équipement numérique de l'école comme cela a été le cas cette année. Cinq classes sur dix-sept sont équipées.

Concernant la demande de deux imprimantes, l'objectif était une baisse des coûts de consommables. Une seule imprimante ne suffira pas pour 17 classes.

Mme Dameron nous indique que la nouvelle municipalité est consciente de l'importance d'équiper les classes en vidéoprojecteur et va sans doute pouvoir acheter trois vidéoprojecteurs et 2 imprimantes.

Les deux pcs volés seront remplacés.

L'ordinateur portable supplémentaire était un souhait d'achat de l'ancienne équipe municipale, l'école n'a pas ce besoin pour l'année prochaine.

Cet ordinateur ne sera pas acheté et la somme économisée permettra d'acheter un vidéoprojecteur.

La mairie souhaite poursuivre l'équipement numérique et équiper toutes les classes de vidéoprojecteurs.

Mme Dameron précise que la mairie fera son maximum mais que les dépenses dues au Coronavirus ont impacté le budget de la ville.

Aménagement de la cour des CP/CE1

Rappel : La cour des CP et CE1 manque de structures de jeux. Les enfants jouent dans la terre.

Serait-il possible d'installer une cabane en bois et un panier de basket ?

L'accès à l'école maternelle est inadapté, les parents se rendent dans les classes par une seule porte, ils doivent passer par d'étroits couloirs et traverser les salles de motricité. L'entrée par la grille serait plus pratique.

Mme Dameron note les demandes, la mairie va étudier la faisabilité de ces deux points.

Questions des parents d'élèves

- Cantine : La question des menus spéciaux est-elle résolue ?

Mme Hautot rappelle que les élèves qui bénéficient de menus spéciaux (sans viande, sans porc) ne savent pas à l'avance ce qu'ils vont déjeuner. Les menus spéciaux ne sont pas fournis à l'avance. Les parents de ces enfants aimeraient pouvoir connaître le menu.

Mme Dameron ne connaît pas la raison de cela mais va se renseigner.

Mme Bertrand indique qu'elle a déjà posé la question à la mairie, les menus ne sont pas donnés à l'avance par le prestataire qui détermine au dernier moment le contenu des menus spéciaux.

- Quid de la rentrée scolaire ? Effectif, conditions d'accueil ?

La rentrée scolaire de septembre 2021 :

Avez-vous des informations pour son bon déroulement ?

Mme Bertrand répond que pour l'instant, l'école n'a pas d'information. Dès qu'elle en aura, les parents seront prévenus.

- La benne à papier pourrait-elle être mise en place si nous revenons à la situation d'avant la crise sanitaire ?

Le projet est toujours d'actualité mais les conditions sanitaires ne permettent pas sa mise en œuvre pour le moment.

- Le matériel informatique demandé va-t-il être commandé ? (Vidéoprojecteur, ordinateurs)

Les imprimantes demandées sont-elles fournies ?

La mairie a répondu.

- Pour les enfants n'ayant pas pu faire le cycle piscine vont-ils pouvoir y aller à la prochaine rentrée ?

Pour l'instant, le protocole sanitaire ne permet pas aux scolaires d'aller à la piscine. Il faudra attendre la rentrée pour savoir si celui-ci est modifié.

La mairie est d'accord pour reporter le budget de cette année à l'année prochaine si c'est possible financièrement.

Il ne sera pas possible d'avoir des créneaux supplémentaires à la base 105. On pourra donc pas proposer des séances à d'autres classes que le CP/CE1.

Il faudrait se rendre à la piscine de Louviers mais le coût serait plus important car l'accès serait payant ce qui n'est pas le cas à la base militaire.

L'argent non dépensé cette année pour les transports à la piscine pourrait être utilisé pour d'autres activités (sport, équipement...), la mairie va voir ce qui est possible.

- Les sorties scolaires ne pouvant se faire cette année le budget alloué va-t-il être reporté sur l'année 2020-2021 ?

Mme Bertrand précise que l'argent pour les activités pédagogiques pour cette année a été versé sur la coopérative scolaire et que le budget pour l'année scolaire prochaine a été voté début mars, il demeure inchangé et sera versé en juin ou juillet par la mairie.

Les sommes non utilisées cette année pourront donc servir l'an prochain.

Fin de séance :

Mme Béatrice BERTRAND
Présidente du conseil



Mme Virginie HAUTOT
Parent d'élève

